

CONSEIL DE PROMOTION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES GÉNÉRALISTES DU 21 DÉCEMBRE 2023

La CGT était représentée par Anne Sanchez, Celia Schotter et Mourtadhoi Mouhichimioi

■ LA DÉCLARATION LIMINAIRE ■

Nous ne pouvons débiter nos propos liminaires sans les resituer dans le contexte particulièrement mortifère que vivent les agents de la DGFIP.

Depuis sa création en 2008, ce sont 31 148 emplois qui ont été supprimés au sein de notre administration. Et ce n'est pas terminé. Derrière la pause afficher en 2024 se cachent notamment des transferts de missions vers la DGFIP avec leur lot de transferts d'emplois qui donnent une impression trompeuse d'embellie. Dans le même temps, les règles de recrutement généralisent peu à peu la contractualisation au détriment du concours. Les règles de mutation sont détricotées tant au niveau national qu'au niveau local, notamment avec la suppression de la priorité pour parents isolés qui pénalise en majorité les femmes. Il est flagrant que l'ensemble de ces politiques libérales contribue grandement à développer le mal-être et la dégradation de nos conditions de travail, y compris à l'ENFIP. La CGT Finances Publiques exige l'arrêt immédiat de la destruction du service public dont fait l'objet la DGFIP depuis plus de 20 ans.

Dans le même temps, le gel du point d'indice depuis plus de 10 ans et sa dernière revalorisation de 1,5 %, bien inférieure à l'inflation, continuent de dégrader les conditions matérielles d'existence de l'ensemble des agents de la fonction publique. Au niveau de la DGFIP, la CGT continue de revendiquer une augmentation de 40 points d'ACF, la revalorisation du point prime de rendement etc. Les stagiaires de l'ENFIP qui seront titulaires dans quelques mois n'échappent pas à la paupérisation des fonctionnaires. En effet, ils sont rémunérés à l'indice 368 ? qui les situent juste au dessus du SMIC. La prime de scolarité n'a pas été revalorisée depuis 2006. C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques revendique une augmentation immédiate du point d'indice à hauteur de 10 % dans un premier temps, l'augmentation de la prime de scolarité indexée sur l'inflation et la refonte des grilles indiciaires.

Pour en venir à l'ordre du jour de cette réunion, la CGT tient à nouveau à dénoncer la mise en place des scolarités dites renouvelées qui actent le passage d'une scolarité de 8 à 6 mois et de la mise en place d'un stage pratique probatoire.

L'inadéquation entre le contenu de la formation et le rythme d'apprentissage est flagrant. La densité des enseignements découle directement du manque de temps lié à la formation. L'idée n'est pas de réduire les contenus mais bien de laisser le temps aux stagiaires d'assimiler les connaissances nécessaires à leur prise de poste. Les semaines noires ne sont pas possibles dans le cadre d'une pédagogie cohérente et non abrutissante.

La CGT Finances Publiques revendique une scolarité rallongée afin de former au mieux les collègues qui devront demain endosser leur rôle de contrôleur de la fonction publique. En tout état de cause, la CGT Finances Publiques revendique la libération des lundi matin et vendredi après midi pour permettre aux stagiaires de rejoindre leur lieu de résidence habituel les week-end, une demi-journée de T.T.A. supplémentaire par semaine afin d'avoir le temps nécessaire pour assimiler les enseignements. Elle revendique également d'avoir un temps de reformulation (exercices réalisés collectivement) à la fin de chaque thème, ainsi qu'un temps de révision plus important avant les évaluations.

Concernant la campagne de vœux de première affectation en local, la CGT finance Publiques tient à dénoncer le peu de temps laissé aux stagiaires pour rédiger leur demande (moins de 10 jours pour certains et une campagne débutant ds leur arrivée début octobre) qui nous vous le rappelons (mais vous n'êtes pas sans le savoir!) va déterminer la suite de leur scolarité en conditionnant le bloc fonctionnel qu'ils vont suivre dans les semaines à venir.

Les stagiaires font le grand saut dans l'inconnu, les externes notamment ne connaissent pas les services et les métiers qu'ils sont appelés à exercer. La CGT estime que l'administration devrait organiser un forum des métiers sur 1 journée avant la campagne d'affectations locales.

C'est également l'occasion pour la CGT Finances Publiques de condamner la suppression des CAP locales d'affectation qui conduisent souvent à l'affectation en qualité d'A.L.D. de nombreux stagiaires, à l'opacité des affectations des stagiaires par les directions départementales. Nous posons la question, les contrôleurs stagiaires ne seraient-ils bon qu'à boucher les trous laissés par une politique de restrictions budgétaires et d'anticipations des suppressions d'emplois à venir ? L'année de formation est déjà assez stressante pour rajouter en plus à des stagiaires devant parfois changer de vie et de région une incertitude et une difficulté à se projeter dans l'avenir.

Concernant les heures mensuelles d'information, nous faisons le constat depuis la période COVID que les calendriers élaborés en local (établissement par établissements) ne sont pas satisfaisant : HMI non encadrées par des heures de cours, avant un auto-tests etc

Nous exigeons un retour à l'élaboration d'un calendrier avec la direction de l'ENFIP en septembre pour la partie Socle et en décembre pour la partie Bloc avec des dates et heures fixées à l'avance et en collaboration avec les bureaux nationaux des organisations syndicales représentatives.

CONCERNANT LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES

L'ENFIP se doit, en plus de l'ordinateur, de fournir l'intégralité du matériel nécessaire à l'apprentissage en autonomie : souris, casque et prise en charge de l'accès Internet. Que chaque stagiaire qu'il le souhaite puisse avoir la jouissance d'un casier.

Il est temps que l'ENFIP reprenne les investissements pour améliorer la qualité de vie et le traitement de ses stagiaires. L'augmentation du nombre de places en crèche devient une évidence pour tous et il est inadmissible que des parents isolés se trouvent dépourvus du droit élémentaire d'une place et se retrouvent à payer l'absence d'investissements.

L'administration mette à disposition des stagiaires un logement décent, adapté pour accueillir leur famille, adapté aux types de handicap de certain, à proximité du lieu de formation et au même rapport prix/prestation pour l'ensemble des stagiaires. Cela passe par exemple par la signature de nouvelles conventions avec des bailleurs privés ou public, surtout au vu des recrutements exceptionnels de ces prochaines années.

Revoir les méthodes d'encadrement, arrêter l'infantilisation des stagiaires et le chantage concernant l'UC comportement. La diffusion des emplois du temps bien en amont pour tous les établissements.

L'autorisation pour les stagiaires hommes à porter un bermuda en période de chaleur.

Une semaine de congés en novembre pour permettre aux stagiaires de souffler et de mieux préparer les évaluations.

Une rentrée l'après midi pour permettre aux stagiaires d'arriver sur leur lieu de formation sereinement sans avoir à prévoir des frais financiers annexes.

Envoi des résultats des UC aux stagiaires au même moment pour chaque ENFIP.

LE CONTENU DES ENSEIGNEMENTS (AUTONOMIE ET AUTO TEST) :

Le contenu ou la quotité horaire des matières techniques doit être revu, il est impensable que les notions juridiques ou la comptabilité soient aussi poussées avec la quantité d'heures enseignées mises en place actuellement. Trois mois de socle ne peuvent se substituer à une licence de trois années, pour preuve, le nombre très important d'échec en comptabilité et en enseignements juridiques.

La réécriture des cours de contrôleurs pour effacer toute appellation d'inspecteur. Trop de cours sont une simple copie, erreurs comprises, des cours des inspecteurs des années précédentes. Nous sommes en formation pour apprendre les métiers de contrôleur alors il est nécessaire que les cours se concentrent sur ceux-ci, y compris dans les vidéos de présentation des métiers.

La mise à disposition de fiches synthèse en PDF pour chaque cour en autonomie.

L'organisation de plus de séances de reformulation avant les UC.

L'ouverture des heures de soutien à tous.

L'ergonomie/Durée des auto-test à revoir et mise à disposition systématique d'un corrigé.

L'exclusion définitive de certaines matières techniques des cours en autonomie et e-formations comme les notions juridiques, les finances publiques et le recouvrement.

La mise en place un quatrième bloc de missions transverses pour former aux métiers des ressources humaines, des missions diverses des directions et autres métiers abandonnés par la scolarité.

Les enseignants doivent retrouver leur rôle central qui ne soit pas seulement celui d'animateur.

PRISE EN CHARGE DES PROBLÉMATIQUES DES PERSONNES VULNÉRABLES :

- ➔ Mise à disposition de place de stationnement pour les personnes devant prendre leur véhicule personnel.
- ➔ Adapté la durée des épreuves pour les personnes en situation de handicap (UC et auto test). Le tiers-temps n'étant pas l'alpha et l'oméga.
- ➔ organisation d'une conférence de sensibilisation aux différentes situations d'handicap.
- ➔ Prise en compte de l'intégralité des frais occasionné par la situation de handicap.

Enfin, nous tenons à dénoncer encore une fois la durée trop courte de cette réunion qui ne permet pas de balayer sereinement l'ensemble des problématiques liées à la formation initiale des contrôleurs stagiaires.

Les élus de la CGT Finances Publiques tiennent à remercier l'ensemble des chargés d'enseignement pour la qualité de leurs cours et leur investissement.

■ LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ■

Le premier sujet que la CGT Finances Publiques a abordé, est la revalorisation du point d'indice et de l'indemnité de stage qui sont rendu plus qu'urgent par la situation inflationniste que nous subissons depuis maintenant 2 ans.

La réponse de la direction est que les questions liées à l'augmentation du point d'indice relèvent de la décision de la fonction publique et non du conseil de promotion.

Concernant la durée de la formation, la direction de l'ENFIP ne souhaite pas l'allonger. Elle indique qu'il serait impossible de débiter la formation en septembre, du fait de la rentrée des inspecteurs à cette période. Cela poserait des problèmes organisationnels au niveau des services de relations humaines et ministériel. La rentrée en 2024 sera maintenue au 1er octobre, cependant, la réflexion sur le sujet se poursuit.

Avec la mise en place de la formation rénovée, les directions attendent plus de professionnalisme de la part des stagiaires. Mais cela est préjudiciable pour eux, puisqu'ils arrivent aux unités de compétences épuisés et en overdose d'informations, sans temps de repos entre le 2 octobre et le 22 décembre. Il a été demandé de revoir la structure pédagogique pour accorder aux stagiaires, plus de temps de repos avant les UC et davantage de séances de reformulation. Ce qui sera étudié.

La direction a appuyé sur la structure de la formation des contrôleurs stagiaires qui repose sur 3 piliers (la formation en ENFIP, le stage probatoire dans les services et le parcours complémentaires de formation obligatoire) pour amener le fait que rien ne sera changé de ce côté-ci.

D'après Madame Perot, la formation est très bien proportionnée. Ce que nous avons exprimé ce jour, c'est la détresse des stagiaires qui n'a pas été entendue.

Un rappel des règles statutaires a été fait pour appuyer le fait que le rôle de l'ENFIP est de former et de préparer les stagiaires dans leur formation, tout en les accompagnant efficacement durant leur formation et leur stage.

Aucune évolution n'est envisageable quant aux unités de compétences en contrôle continu comme nous l'avons proposé, ce qui serait en total accord avec leur souhait de contrôler l'assimilation des notions de chaque discipline. La direction pense que cela serait non équitable pour les stagiaires et que cela poserait des problèmes organisationnels.

Le stage pratique conservera son caractère probatoire car selon l'administration cela permet de voir comment les contrôleurs stagiaires se positionnent vis-à-vis de leur futur métier.

L'ENFIP est là pour former et non pour juger, le concours a déjà été validé.

Mais pour être titularisé, il doit y avoir une vérification des compétences d'où les UC et le stage probatoire.

L'ENFIP est là pour vérifier également que le concours a bel et bien été réussi pour éviter toute «erreur de recrutement».

La CGT Finances Publiques a amené le fait que des modifications pouvaient être apportées au système d'évaluation pour le bien-être des contrôleurs stagiaires et de diminuer les effets de pression durant la formation. Nous ne remettons pas en cause les évaluations seulement le procédé. Mais la réponse de la direction sur ce sujet; est que cela serait trop compliqué car ils ont le devoir de répondre aux exigences des directions qui attendent beaucoup des stagiaires.

Malgré le stress des stagiaires, selon la directrice de l'ENFIP de Noisy le Grand, les résultats sont excellents donc tout va bien de leur côté.

Nous avons exprimé que les stagiaires ressentaient le fait de devoir passer une deuxième fois le concours. La direction reste à l'écoute et soucieuse des stagiaires et a fait la promesse de faire en sorte de diminuer la pression et le stress mais que les connaissances devaient être acquises dans tous les cas.

Concernant le contrôle continu, certaines situations compliquées qui ne permettent pas sa mise en place. Malgré tout, un rattrapage est instauré avec au besoin un accompagnement.

Il a été rappelé qu'il y a un rattrapage aussi, avec si besoin un accompagnement

Les promotions sont de plus en plus importantes ces dernières années, avec le grand nombre de stagiaires présents dans les ENFIP, les règles doivent être rigides mais non infantilisantes pour garantir une formation sereine.

La CGT Finances a lancé le sujet des problèmes concernant l'attribution des logements qui sont dépourvus de connexion internet.

← À LYON :

Le respect des priorités et des besoins, lié aux situations de handicap de certains stagiaires, ne sont pas respectés ni réellement pris en compte. Des améliorations sont à faire de ce côté-là.

Les stagiaires se sont beaucoup exprimés sur l'insalubrité des logements. Le parc de logement, grâce à plusieurs bailleurs, a été augmenté suite au recrutement. Certains contrats ne seront pas renouvelés du fait de leur éloignement significatif de l'ENFIP, cependant, ils constitueront une réserve de logement en plan B.

Cette année tous les stagiaires étaient logés à Lyon mais dans quelles conditions...

Il y a eu des départs anticipés suite à plusieurs refus des bénéficiaires du concours, mais là encore, les plus impactés n'en ont pas tous bénéficié. Selon la directrice de l'ENFIP de Lyon, les logements sont reproposés quand il y a des désistements, ce qui n'a pas été le cas dans les faits. Par exemple le cas d'une stagiaire en situation de handicap qui doit attendre le 8 janvier pour être dans une résidence plus près du centre de formation, soit plus de 3 mois après la rentrée.

Un débat sur les logements disponibles a émergé, il n'y aurait aucune entreprise qui voudrait faire de contrat de partenariat avec l'ENFIP, du fait que de octobre à avril ce n'est pas suffisamment rentable pour eux. Nous soulignons qu'une rentrée en septembre pourrait simplifier cela. D'après la direction, tous les moyens sont déployés afin de loger tous les stagiaires.

Ils soulignent l'engagement des équipes qui accompagnent (apparemment) les stagiaires dans leurs démarches.

Débat sur le montant de l'indemnisation (voté au niveau de la fonction publique). Demande de faire remonter l'info, car les autres indemnités ont été augmentées, mais pas celle-là depuis 2006. La direction devrait faire remonter l'information pour augmenter l'indemnisation de stage.

4 + 1 -> équipement et fournitures tels que casques et souris à l'étude car ne fait partie du pack.

Pas d'évolution prévue niveau connexion internet - en partie à cause de la sécurité internet

Pas de possibilité d'imprimer les documents prévus demandés par les directions malgré l'autorisation du service administratif.

← À CLERMONT-FERRAND :

Concernant le portique de sécurité, les crédits ont été obtenus mais toujours au stade d'étude.

Le choix des matières en autonomie et la dématérialisation des matières concernées, sera revu. Quant aux fiches synthèses demandées pour les matières suivies en autonomie resteront minimales pour obliger les stagiaires à suivre assidûment les modules.

La CGT Finances a demandé plus de créneaux horaires dédiés au soutien et à la reformulation des cours avant les UC. C'est un point qui donne lieu à réflexion mais nous avons eu une réponse vague qui portait sur la gestion particulière à mettre en place donc à suivre.

L'ouverture du soutien à ceux qui n'ont pas loupé les UC restera en vigueur pour prioriser ceux qui en ont «vraiment» besoin pour faire des petits groupes et mieux travailler. Le soutien n'a pas vocation à rassurer les personnes ayant réussies les autotests.

Nous avons estimé que la formation calc pourra être faite en service ainsi que pix, mais c'est une décision qui émane du ministère.

La Fonction publique impose des formations sur la laïcité, la déontologie afin d'essayer de concilier au mieux la présentation des missions mais cela comporte des contraintes.

Au sujet de l'information en amont des vœux à formuler, nous avons proposer l'organisation d'un forum des métiers de la DGFI, la direction a avancé une promesse d'amélioration.

Concernant le problème de lisibilité des PDF pour une aveugle car le logiciel n'est pas compatible avec le format des fichiers proposés pour la lecture. Auxquels s'ajoutent des problèmes de fonctionnement des autotests et de visionnage des vidéos en autonomie pour tous les stagiaires des différents ENFIP.

Le service informatique est en train de travailler sur l'ergonomie des autotests (notamment en compta problème technique). Il y a déjà eu des ajustements par rapport à l'année dernière.

Notamment sur la quantité des autotests par rapport à la demande de l'année dernière et en fonction des inquiétudes des collègues. Il n'y a pas d'autotest en bloc fonctionnel.

Autre problème évoqué concerne la disparité de communication des emplois du temps (Lyon et clermont l'ont plusieurs mois à l'avance). Lyon permet de s'organiser en avance, à Noisy la direction respecte le délai minimum prévu par l'article 7 du règlement intérieur, soit 15 jours..

Problème de la légalisation du vote pour le conseil de promo.

Concernant les résultats des UC, une coquille s'est produite quant à la diffusion prématurée à Noisy et Clermont par rapport à Lyon. Cela ne devrait plus se produire.

Intoxication alimentaire intervenue à Noisy, rue du centre qui concerne tous ceux qui mangent à la cantine - HAS prévenue

➤ Noisy a noté le fait que dans certains endroits au sein de l'immeuble, l'alarme n'était pas audible durant l'exercice d'alerte vigipirate. Un rapport a été fait, et le sujet à été pris en compte.

➤ À Lyon, une difficulté supplémentaire pour les stagiaires en ALD qui ne connaissent pas encore leur service d'affectation avec précision a la fin décembre, ce qui complique leur insertion en bloc fonctionnel et leur recherche de logement.

Vos élus au conseil de promotion

